



Vaudreuil-Dorion

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
N° 401-110-19-R1785.01

**TRAVAUX DE PAVAGE, BORDURES, TROTTOIRS ET ÉCLAIRAGE SUR UNE  
PARTIE DE LA RUE DES NÉNUPHARS ENTRE LA RUE DES DAHLIAS ET  
LA VOIE FERRÉE DU CP**

La Ville de Vaudreuil-Dorion recevra jusqu'au 18 février 2020 à 14 h, des soumissions pour le projet « Travaux de pavage, bordures, trottoirs et éclairage sur une partie de la rue des Nénuphars entre la rue des Dahlias et la voie ferrée du CP ».

**DOCUMENTS**

Les personnes intéressées par ce contrat peuvent se procurer, à compter du 27 janvier 2020, les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

**GARANTIE DE SOUMISSION ET DE CONTRAT**

L'entrepreneur général doit inclure dans sa soumission :

- Un chèque visé, tiré d'une banque canadienne à charte, d'une banque d'épargne, d'une caisse populaire faisant affaire au Québec et payable au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion ou un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance d'une somme de dix pour cent (10 %) du total de la soumission. La garantie de soumission doit être valide pour quatre-vingt-dix (90) jours.
- Une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra en faveur de la Ville de Vaudreuil-Dorion un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50 %) du contrat d'entreprise et/ou l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres. La caution devra renoncer au bénéfice de discussion.

**CONDITIONS**

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui détiennent une licence en vertu de la *Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction* et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement du SEAO sont admises à soumissionner.

L'entrepreneur devra obligatoirement compléter et signer la déclaration du soumissionnaire contenue aux documents d'appel d'offres, à défaut de quoi sa soumission sera rejetée. Les soumissions seront remises en deux (2) exemplaires dans une enveloppe scellée portant mention : « Travaux de pavage, bordures, trottoirs et éclairage sur une partie de la rue des Nénuphars entre la rue des Dahlias et la voie ferrée du CP — Appel d'offres n° 401-110-19-R1785.01 », au bureau du greffier à l'hôtel de ville, au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6, avant 14 h, le 18 février 2020 et seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après 14 h.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCO), à l'Accord de libération des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

## ADJUDICATION

La Ville de Vaudreuil-Dorion ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez adresser vos demandes à la division Génie par courrier électronique à l'adresse [soumissionsst@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](mailto:soumissionsst@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce treizième (13<sup>e</sup>) jour du mois de janvier deux mille vingt (2020).

Sylvain Charland, ingénieur  
Chef de division — Génie

Le présent avis peut être consulté sur le site  
internet de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)